

Rapport général du commissaire aux comptes**> SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS**

Exercice clos le 31 décembre 2009

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2009 sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société BD MULTIMEDIA, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

A) Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

B) Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

C) Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Fait à Paris,
le 27 mai 2010.

Le Commissaire aux Comptes Membre de la Compagnie de Paris
Fiduciaire d'Audit et de Consolidation **François COLINET**

> COMPTES ANNUELS CONSOLIDÉS

Exercice clos le 31 décembre 2009

BILAN ACTIF - en K Euros

RUBRIQUES	Note	31/12/2009	31/12/2008
ACTIF IMMOBILISÉ			
Ecarts d'acquisition	2	74	100
Immobilisations incorporelles	3	1 136	1 216
Immobilisations corporelles	3	893	912
Immobilisations financières	3	222	152
Titres mis en équivalence	3	8	2
ACTIF IMMOBILISÉ		2 332	2 382
ACTIF CIRCULANT			
Stocks	4	304	367
Clients et comptes rattachés	5	2 042	2 627
Autres créances et comptes de régularisation	5	1 048	1 092
Trésorerie et équivalents	TFT	1 561	1 283
ACTIF CIRCULANT		4 956	5 371
TOTAL DE L'ACTIF		7 288	7 752

BILAN PASSIF - en K Euros

RUBRIQUES	Note	31/12/2009	31/12/2008
Capital (1)		4 071	4 071
Primes		1 822	1 822
Réserves consolidées		-5 011	-3 774
RÉSULTAT PART DU GROUPE		452	-1 237
CAPITAUX PROPRES		1 334	882
INTÉRÊTS MINORITAIRES		168	187
Autres fonds propres			
Provisions pour risques et charges	8	429	261
Emprunts et dettes financières	6	467	383
Fournisseurs et comptes rattachés	7	1 296	2 086
Autres dettes et comptes de régularisation	7	3 593	3 955
TOTAL DU PASSIF		7 288	7 752

(1) de l'entreprise consolidante

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ - en K Euros

RUBRIQUES	Note	31/12/2009	31/12/2008
CHIFFRE D'AFFAIRES		13 097	13 637
Production stockée, immobilisée			-1
Subventions d'exploitation			2
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges		350	76
Autres produits d'exploitation		14	11
Achats & variations de stocks		-1 484	-1 580
Charges de personnel	12	-5 379	-5 517
Autres charges d'exploitation		-5 925	-6 782
Impôts et taxes		-254	-271
Dotations aux amortissements et aux provisions		-314	-290
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		105	-716
Charges et produits financiers	9	-5	29
RÉSULTAT COURANT DES ENTREPRISES INTÉGRÉES		100	-687
Charges et produits exceptionnels	10	459	-430
Impôts sur les résultats	11	-103	-63
RÉSULTAT NET DES ENTREPRISES INTÉGRÉES		456	-1 181
Quote-part dans les résultats des entreprises mises en équivalence		6	7
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	2	-21	-36
RÉSULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ		441	-1 224
Intérêts minoritaires		11	-13
RÉSULTAT NET (PART DU GROUPE)		452	-1 237
Résultat par action (en euros)		0,24	-0,67

TABLEAU DE FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ - en K Euros

RUBRIQUES	31/12/2009	31/12/2008
RÉSULTAT NET DES SOCIÉTÉS INTÉGRÉES	436	-1 217
Amortissement et provisions (1)	457	558
Variation des impôts différés	2	-33
Plus-values de cession d'actif	-81	103
MARGE BRUTE D'AUTOFINANCEMENT DES SOCIÉTÉS INTÉGRÉES	813	-589
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité (2)	-507	1
FLUX NET DE TRÉSORERIE GÉNÉRÉ PAR L'ACTIVITÉ	306	-587
Acquisition d'immobilisation	-257	-309
Cession d'immobilisations	153	2
FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT	-104	-307
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées	-7	-8
Emissions d'emprunts		12
Remboursement des autres emprunts	-43	-56
FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT	-50	-51
VARIATION DE LA TRÉSORERIE	152	-945
Trésorerie d'ouverture	1 211	2 156
Trésorerie de clôture	1 362	1 211
(1) hors provisions sur actif circulant		
(2) essentiellement variation des créances et des dettes liées à l'activité		
ANALYSE DE LA TRÉSORERIE DE CLÔTURE		
Valeurs mobilières de placement	1 397	1 168
Disponibilités	164	115
Découverts bancaires et équivalents	-199	-73
TRÉSORERIE NETTE	1 362	1 211

PRINCIPES ET MÉTHODES DE CONSOLIDATION

Les comptes consolidés du Groupe arrêtés au 31/12/2009 ont été établis conformément aux dispositions du Règlement 99.02 du Comité de réglementation comptable sur les comptes consolidés.

A) Critères de consolidation

Événements de la période

La société Apogée IDF a souscrit à 75% des titres de la société AMISOFT. En l'absence d'informations, elle n'a pas été consolidée sur la période.

Les informations disponibles sur l'exercice disponible de 12 mois, clôturant au 30 juin 2009 sont les suivantes :

• Total Bilan :	36 862 €
• Total Capitaux propres :	29 230 €
• Résultat Exercice :	-1 695 €
• Chiffres d'affaires Nets :	88 457 €
• Résultat d'exploitation :	- 2 048 €

La société Actuacolor a subi une TUP par BD Multimédia au cours de l'exercice.

Périmètre de l'exercice

L'entrée dans le périmètre de consolidation résulte de la prise de contrôle par le groupe quelles que soient les modalités juridiques de l'opération.

Le périmètre de consolidation est composé des sociétés suivantes :

SOCIÉTÉS	N° Siret	Pays	Méthode	% intérêt 31/12/2009
BD	33451-756-200-016	France	IG	Mère
ACDM	33418-360-500-016	France	ME	20,00%
ACTUACOLOR	73201-177-800-029	France	TUP par BD	
GAY PLANET	37875-266-100-033	France	IG	89,19%
APOGEA IDF	38498-898-600-038	France	IG	93,35%
BILANTEL	39807-790-900-016	France	IP	49,99%
CITE 16	40189-848-100-015	France	IG	99,00%
ESPACE COM	RCS TPI 05169B	France	IP	100,00%

IG = Intégration Globale - ME = mise en équivalence - IP = intégration proportionnelle

Périmètre de l'exercice précédent

SOCIÉTÉS	N° Siret	Pays	Méthode	% intérêt 31/12/2008
BD	33451-756-200-016	France	IG	Mère
ACDM	33418-360-500-016	France	ME	20,00%
ACTUACOLOR	73201-177-800-029	France	IG	100,00%
GAY PLANET	37875-266-100-033	France	IG	89,19%
APOGEA IDF	38498-898-600-038	France	IG	93,35%
BILANTEL	39807-790-900-016	France	IP	49,99%
CITE 16	40189-848-100-015	France	IG	99,00%
ESPACE COM	RCS TPI 05169B	France	IP	100,00%

IG = Intégration Globale - ME = mise en équivalence - IP = intégration proportionnelle

B) Méthodes de consolidation

Les sociétés sont consolidées selon la méthode d'intégration globale dès lors que le groupe y exerce un contrôle exclusif et sont mises en équivalence si le contrôle relève de l'influence notable. En cas de contrôle conjoint, les participations sont consolidées selon la méthode de l'intégration proportionnelle. La consolidation est réalisée directement par la société consolidante.

C) Entrée de périmètre

Lors de la première consolidation d'une entreprise la valeur d'entrée des éléments identifiables de son actif et de son passif est évaluée selon le principe de la juste valeur.

La différence constatée entre la valeur d'entrée dans le bilan consolidé et la valeur comptable du même élément dans le bilan de l'entreprise consolidée constitue un écart d'évaluation. Les écarts d'évaluation représentatifs d'actifs immobilisés sont amortis s'ils sont relatifs à des actifs amortissables.

La différence entre le coût d'acquisition des titres et l'évaluation totale des actifs et passifs identifiables constitue l'écart d'acquisition.

L'écart d'acquisition inscrit à l'actif du bilan est amorti sur une durée de vingt ans.

D) Date de clôture des comptes

La société consolidante clôture ses comptes au 31 décembre. Il en est de même pour l'ensemble des autres sociétés appartenant au périmètre de consolidation.

E) Homogénéisation

Les états financiers des sociétés du groupe sont établis selon les règles comptables et sont le cas échéant retraités afin d'être en harmonie avec les normes du groupe.

F) Opérations internes

Toutes les opérations réciproques significatives réalisées entre les sociétés intégrées du groupe sont éliminées.

Les résultats internes sur cession d'actifs entre sociétés du groupe sont éliminés s'ils sont significatifs pour le Groupe.

PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

A) Immobilisations

Frais d'établissements

Les frais de promotion de sites Internet nouveaux ont été comptabilisés en frais d'établissement amortissables sur 5 ans.

Marques

Seules les marques bénéficiant d'une protection juridique dont la rentabilité a été démontrée sont maintenues à l'actif à leur coût de revient.

Les autres ont été dépréciées à 100 %.

Fonds de commerce

Lors de la première consolidation d'une entreprise contrôlée exclusivement, tous les fonds de commerce identifiables et susceptibles d'être évalués séparément dans des conditions permettant un suivi de leur valeur, font l'objet d'une évaluation.

Les fonds de commerce ainsi définis qui bénéficie d'une protection juridique ne sont pas amortis.

Ils font l'objet d'une provision pour dépréciation lorsque leur valeur vénale est inférieure à leur valeur d'inventaire.

Pour cela, chaque fonds de commerce fait l'objet d'une analyse afin d'apprécier si les composantes de leur valeur répondent aux critères d'identification et d'évaluation retenus.

En fonction des éléments connus et retenus, une provision pour dépréciation est, le cas échéant, comptabilisée.

Lorsque les critères définis ci-dessus ne sont pas respectés, les fonds de commerce acquis postérieurement au 1^{er} janvier 2000 (date d'entrée en vigueur du règlement 99-02) font partie intégrante de l'écart d'acquisition.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production comprenant pour les constructions, les intérêts des emprunts jusqu'à la date d'achèvement des travaux.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés selon leur durée d'utilisation pour les immobilisations en question.

Participations, autres titres immobilisés

La valeur brute des titres de participation non consolidés correspond à leur coût d'acquisition. Si cette valeur est supérieure à leur valeur d'usage, une provision pour dépréciation est constituée. La valeur d'usage est déterminée par référence aux capitaux propres, à la rentabilité et aux perspectives d'avenir.

Les provisions pour dépréciation des titres non consolidés ont été déterminées sur la base de la quote-part de situation nette et des perspectives des entreprises et/ou le cours de bourse.

Les immobilisations incorporelles sont principalement constituées de licences d'utilisation de logiciels et de fonds de commerce.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production et amorties sur leur durée prévisible de vie.

Les actifs immobilisés font l'objet d'un amortissement selon les modes et durées indiquées en note annexe.

B) Opérations en monnaies étrangères

Les dettes et créances en monnaies étrangères sont valorisées au cours de change de clôture, les écarts de conversion, actif et passif, sont enregistrés en résultat.

C) Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

D) Valeurs mobilières de placement

Les titres sont inscrits à leur coût d'achat. Ils font l'objet d'une provision dans le cas où leur valeur de réalisation à la clôture, généralement déterminée par référence au cours de la bourse ou à leur valeur liquidative est inférieure au coût d'acquisition.

E) Provisions pour risques et charges

Les provisions pour indemnités de fin de carrière ne sont pas comptabilisées en raison de la faible ancienneté des personnels.

F) Engagements de retraite

La provision pour engagements de retraite est calculée sur les bases suivantes:

- départ volontaire à la retraite à 65 ans
- taux d'actualisation de 4.36 %

Le montant des engagements de retraite est évaluée à 45 019 euros pour l'exercice.

G) Impôts différés

Les impôts différés sont comptabilisés selon la méthode du report variable. Les écarts temporaires entre le résultat comptable et le résultat fiscal sont traduits dans les comptes. Par prudence les actifs d'impôts différés ne sont pas pris en compte si leur récupération s'avère être improbable dans un délai raisonnable.

Les effets de variations de taux d'impôt et/ou de changement de règles fiscales sur les actifs et passifs d'impôt différé existants affectent le résultat de l'exercice.

Les actifs et passifs d'impôts différés sont compensés lorsqu'ils concernent une même entité fiscale.

H) Les charges

Les charges présentant un caractère non récurrent sont reclassées en charges exceptionnelles.

> ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS

Exercice clos le 31 décembre 2009

NOTES COMPLÉMENTAIRES

NOTE 1 : Variation des capitaux propres

EN MILLIERS D'EUROS	Capital	Primes	Ecart de réévaluation	Réserves	Résultat	TOTAL
SITUATION NETTE AU 31 DÉCEMBRE 2007	4 071	1 822	30	-3 004	-800	2 119
Affectation des réserves				-800	800	
RÉSULTAT					-1 237	-1 237
Autres variations						
SITUATION NETTE AU 31 DÉCEMBRE 2008	4 071	1 822	30	-3 804	-1 237	882
Affectation des réserves				-1 237	1 237	
RÉSULTAT					452	452
Autres variations						
SITUATION NETTE AU 31 DÉCEMBRE 2009	4 071	1 822	30	-5 042	452	1 334

NOTE 2 : Écarts d'acquisition

Écart d'acquisition positif en (K€)

PARTICIPATIONS	Date d'acquisition	Valeur brute 31/12/09	Amortis. cumulés 31/12/08	Dotation de l'exercice	Amortis. cumulés 31/12/09	Valeur nette 31/12/09
APOGEA	30/11/2006	80	30	10	40	40
Ascist	15/11/2001	96	68	12	80	16
COMEDIT	30/06/2000	549	549		549	
Espace Com	01/01/2006	21	5	3	8	13
FDD	01/04/2000	498	498		498	
Gay Planet	05/10/2000	763	763		763	
Gay Planet		1 624	1 624		1 624	
Gay Planet	01/01/2005	13	6	2	8	5
Alerte Presse	01/01/2000	194	194		194	
TOTAL		3 837	3 737	26	3 764	74

Écart d'acquisition négatif en (K€)

PARTICIPATIONS	Date d'acquisition	Valeur brute 31/12/09	Amortis. cumulés 31/12/08	Dotation de l'exercice	Amortis. cumulés 31/12/09	Valeur nette 31/12/09
COMEDIT	01/04/2000	44	35	5	41	3
Gay Planet	15/11/2004	36	36		36	
TOTAL		80	71	5	77	3

NOTE 3 : Immobilisations et amortissements

Les actifs immobilisés font l'objet d'un amortissement selon les modes et durées suivantes :

- Écarts d'acquisition linéaire sur 5 à 8 ans.
- Logiciels linéaire sur 1 an.
- Matériels bureautique et informatique dégressif sur 5 ans.
- Matériel de transport et téléphonie linéaire sur 5 ans.
- Agencements, installations et mobilier de bureau linéaire sur 10 ans.

Immobilisations incorporelles

EN MILLIERS D'EUROS	31/12/08	Augmentat ^a	Diminut ^a	31/12/09
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement	3 944			3 944
Concessions, brevets, droits similaires	1 160	88	-12	1 236
Fonds commercial	883			883
Autres immobilisations incorporelles	41			41
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES BRUTES	2 088	88	-12	2 164
AMORTISSEMENTS IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement	3			4
Concessions, brevets et droits similaires	637	39	-4	673
Fonds commercial	191	120		311
Autres immobilisations corporelles	41			41
AMORTISSEMENTS	872	160	-4	1 028
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES NETTES	1 216			1 136

Immobilisations corporelles

EN MILLIERS D'EUROS	31/12/08	Augmentat ^a	Diminut ^a	31/12/09
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Constructions	1 067			1 067
Installations techniques	26	2		27
Autres immobilisations corporelles	641	86	-14	714
IMMOBILISATIONS CORPORELLES BRUTES	1 734	88	-14	1 808
AMORTISSEMENT IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Constructions	349	35		383
Installations techniques	4	2		6
Autres immobilisations corporelles	470	66	-10	526
AMORTISSEMENTS	822	103	-10	915
PROVISIONS				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES NETTES	912			893

Immobilisations financières

EN MILLIERS D'EUROS	31/12/08	Augmentat°	Diminut°	31/12/09
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Titres de participation		73		73
Participations par mises en équivalence	2	-4	10	8
Autres immobilisations financières	373	8	-12	369
Créances rattachées à des participations	11	3		14
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES BRUTES	386	80	-2	464
PROVISIONS IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Autres immobilisations financières	234	353	-353	234
PROVISIONS	234	353	-353	234
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES NETTES	152			230

NOTE 4 : Stocks

EN MILLIERS D'EUROS	Brut	31/12/09 Dépréciat°	Net	31/12/08 Net
Stocks matières premières				
Stocks et en cours de biens				1
Stocks de marchandises	310	-6	304	366
TOTAL	310	-6	304	367

NOTE 5 : Créances

EN MILLIERS D'EUROS	Brut	31/12/09 Dépréciat°	Net	31/12/08 Net
Créances clients	2 181	-139	2 042	2 627
CLIENTS	2 181	-139	2 042	2 627
Avances, acomptes sur commande	3		3	6
Autres créances	271		271	313
Actifs d'impôts différés	10		10	12
Charges constatées d'avance	764		764	762
AUTRES CRÉANCES	1 048		1 048	1 092
CRÉANCES D'EXPLOITATION	3 230	-139	3 091	3 720

Les créances ont globalement une échéance inférieure à un an.

NOTE 6 : Dettes financières

EN MILLIERS D'EUROS	31/12/09	31/12/08
Emprunt auprès des établissements de crédit (1)	132	173
Découverts bancaires	199	73
Emprunts et dettes financières divers	136	137
TOTAL	467	383

(1) Ces postes sont présentés en variation nette de l'exercice.

	31/12/09	< 1 an	> 1 an & < 5 ans	> 5 ans
Emprunt auprès des établissements de crédit	132	99	33	
Découverts bancaires	199	199		
Emprunts et dettes financières divers	136	136		
TOTAL	467	433	33	

NOTE 7 : Dettes d'exploitation

EN MILLIERS D'EUROS	31/12/09	31/12/08
Dettes fournisseurs	1 296	2 086
Avances, acomptes reçus / commandes	91	96
Dettes fiscales et sociales	1 785	1 908
Autres dettes	160	374
Produits constatés d'avance	1 554	1 577
AUTRES DETTES	3 593	3 955
TOTAL	4 890	6 040

Les dettes d'exploitation ont pour l'essentiel une maturité inférieure à 1 an.

NOTE 8 : Provisions pour risques et charges

EN MILLIERS D'EUROS	31/12/08	Dotation	Reprise	31/12/09
Provision pour impôt différés	3			3
Provisions pour écarts d'acquisition négatif	8		-5	3
Provisions pour risque	250	150		400
Provisions pour charges		257	-234	24
TOTAL	261	408	-239	429

	31/12/08	Dotation	Reprise	31/12/09
Provisions sur autres immobilis. financières	234	353	-353	234
Provisions sur Stocks	16		-9	6
Clients et clients douteux	174	21	-57	139
TOTAL	424	374	-418	379

NOTE 9 : Résultat financier

EN MILLIERS D'EUROS	31/12/09	31/12/08
Produits financiers de participations		12
Autres intérêts et produits assimilés	20	25
Différences positives de change	1	
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		12
PRODUITS FINANCIERS	20	49
Intérêts et charges assimilées	-24	-20
Différences négatives de change		-1
CHARGES FINANCIÈRES	-25	-21
RESULTAT FINANCIER	-5	29

NOTE 10 : Résultat exceptionnel

EN MILLIERS D'EUROS	31/12/09	31/12/08
Sur opération de gestion	503	30
Sur opération en capital	93	3
Reprises de provisions et transferts de charges		10
PRODUITS EXCEPTIONNELS	596	43
Sur opération de gestion	-125	-20
Sur opération en capital	-12	-104
Dotations aux provisions		-350
CHARGES EXCEPTIONNELLES	-137	-473
RESULTAT EXCEPTIONNEL	459	-430

NOTE 11 : Personnel

EN MILLIERS D'EUROS	31/12/09	31/12/08
EFFECTIFS PAR FONCTION		
Dirigeants	3	3
Cadres	42	44
Collaborateurs	48	57
TOTAL	93	103
CHARGES DE PERSONNEL		
Salaires	3 712	3 829
Charges sociales	1 667	1 688
TOTAL	5 379	5 517

NOTE 12 : Fiscalité

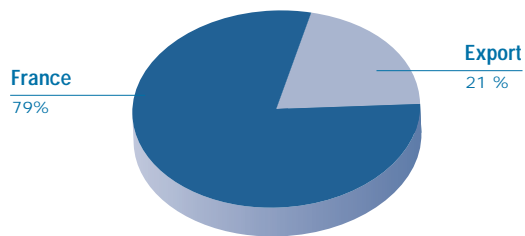
EN MILLIERS D'EUROS	31/12/09	31/12/08
Impôts exigibles	101	96
Impôts différés	2	-33
TOTAL	103	63

NOTE 13 : Analyse sectorielle

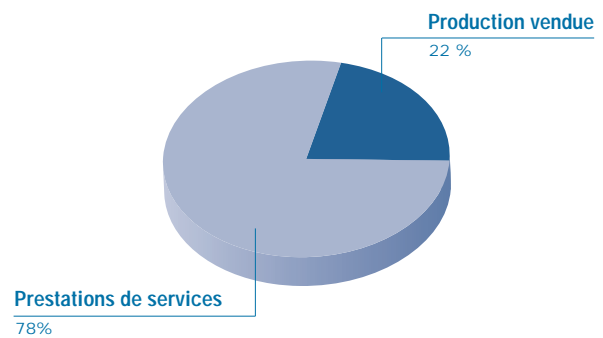
EN MILLIERS D'EUROS	31/12/09	en %	31/12/08	en %	31/12/07	en %
ZONES GÉOGRAPHIQUES						
France	10 339	79%	10 762	79%	11 067	74%
Export	2 758	21%	2 875	21%	3 974	26%
TOTAL	13 097	100%	13 637	100%	15 041	100%

	31/12/09	en %	31/12/08	en %	31/12/07	en %
SECTEURS						
Production vendue	2 901	22%	3 099	23%	2 998	20%
Prestations de services	10 196	78%	10 537	77%	12 043	80%
TOTAL	13 097	100%	13 637	100%	15 041	100%

ZONES GÉOGRAPHIQUES 2009



SECTEURS 2009



NOTE 14 : Honoraires des commissaires aux comptes

Les honoraires des commissaires aux comptes sur l'exercice sont de 41 500 euros.

NOTE 15 : Engagements hors bilan

Aucun engagement hors bilan n'est constaté à ce jour.

Comptes sociaux

> BILAN

Exercice clos le 31 décembre 2009

BILAN ACTIF

RUBRIQUES	Montant Brut	Amortissement Prov.	Net 31/12/2009	Net 31/12/2008
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement	1 650	1 317	333	745
Concessions, brevets, droits similaires	872 843	644 620	228 223	208 505
Fonds commercial	1 043 862	190 653	853 208	853 208
Autres immobilisations incorporelles	40 997	40 997		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Constructions	86 847	45 665	41 182	44 656
Installations techniques, matériel, outillage	27 410	6 311	21 099	22 019
Autres immobilisations corporelles	410 716	325 378	85 337	95 367
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Autres participations	4 328 599	2 357 921	1 970 677	2 058 514
Créances rattachées à des participations	489 492	11 475	478 016	567 407
Autres immobilisations financières	344 459	233 867	110 591	111 282
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	7 646 873	3 858 205	3 788 668	3 961 703
STOCK ET EN-COURS				
Marchandises	233 544	6 333	227 211	230 577
CREANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes	2 941		2 941	6 166
Créances clients et comptes rattachés	1 118 710	114 872	1 003 837	791 706
Autres créances	126 571		126 571	215 114
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement	110 523		110 523	175 219
Disponibilités	31 006		31 006	33 084
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	26 747		26 747	34 900
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 650 042	121 205	1 528 836	1 486 765
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
TOTAL DE L'ACTIF	9 296 915	3 979 410	5 317 504	5 448 469

BILAN PASSIF

RUBRIQUES	2009	2008
Capital social ou individuel (dont versé 3 868 576)	4 070 576	4 070 576
Primes d'émission, de fusion, d'apport...	1 822 281	1 822 281
Ecart de réévaluation (dont écart d'équivalence)	30 490	30 490
Réserve légale	98 941	98 941
Autres réserves (dont œuvres originales artistiques)		
Report à nouveau	<3 714 714>	<2 551 255>
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	70 764	<1 163 460>
TOTAL CAPITAUX PROPRES	2 378 337	2 307 573
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	200 000	200 000
Provisions pour charges	23 626	
PROVISIONS RISQUES & CHARGES	223 626	200 000
DETTES FINANCIERES		
Emprunts et dettes auprès établissements de crédit	211 410	112 511
Emprunts et dettes financ. divers (dont emp. participatifs)	1 427 292	1 343 610
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	66 003	67 444
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	511 807	719 904
Dettes fiscales et sociales	458 261	353 482
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	40 768	343 944
PRODUITS CONSTATES D AVANCE		
TOTAL DETTES	2 715 541	2 940 895
TOTAL DU PASSIF	5 317 504	5 448 469
Résultat de l'exercice en centimes	70 763,90 euros	

Comptes sociaux
> COMPTE DE RESULTAT
 Exercice clos le 31 décembre 2009

COMPTE DE RESULTAT > première partie

RUBRIQUES	France	Export	31/12/09	31/12/08
Ventes de marchandises	1 548 793		1 548 793	1 554 524
Production vendue de services	2 942 650	407 653	3 350 303	3 497 152
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	4 491 443	407 653	4 899 096	5 051 676
Subvention d'exploitation				2 000
Reprises amortis., provisions, transfert charges			296 382	21 354
Autres produits			1 915	421
PRODUITS D'EXPLOITATION			5 197 392	5 075 450
Achats de marchandises [& droits de douane]			566 521	548 723
Variation de stocks (marchandises)			12 565	<14 070>
Achats de matières premières & approvisionnements (& droits de douane)			9 788	7 623
Autres achats et charges externes			3 103 793	3 566 415
Impôts, taxes et versements assimilés			86 233	102 943
Salaires et traitements			866 344	1 062 665
Charges sociales			372 409	431 045
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			52 156	53 731
Sur immobilisations : dotations aux provisions				
Sur actif circulant : dotations aux provisions			3 270	100 524
Dotations provisions risques et charges				
Autres charges			52 083	37 398
CHARGES D'EXPLOITATION			5 125 161	5 896 998
RESULTAT D'EXPLOITATION			72 231	-821 548
OPERATIONS EN COMMUN				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations			128 700	138 405
Produits autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			7	33
Reprises sur provisions et transferts de charges			265 695	0
Différences positives de change			647	331
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières placement				
PRODUITS FINANCIERS			395 048	138 769
Dotations financières amortissements et provisions			86 913	110 000
Intérêts et charges assimilées			57 521	40 676
Différences négatives de change			465	701
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			273 825	
CHARGES FINANCIERS			418 724	151 376
RESULTAT FINANCIER			-23 676	-12 607
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT			48 555	-834 155

COMPTE DE RESULTAT > deuxième partie

RUBRIQUES	31/12/09	31/12/08
Produits except. sur opérations gestion	38 476	27 286
Produits except. sur opérations capital		0
Reprises provisions & transferts de charges	0	10 214
PRODUITS EXCEPTIONNELS	38 476	37 500
Charges except. sur opérations de gestion	1 508	13 764
Charges except. sur opérations en capital		0
Dotations except. amortissem. provisions	0	350 000
CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 508	363 764
RESULTAT EXCEPTIONNEL	36 968	-326 265
Impôts sur les bénéfices	14 760	3 040
TOTAL DES PRODUITS	5 630 916	5 251 719
TOTAL DES CHARGES	5 560 152	6 415 179
BENEFICE OU PERTE	70 764	<1 163 460>

REGLES ET METHODES COMPTABLES

(Code du commerce - articles 9 et 11 - Décret n° 83-1020 du 29 novembre 1983 - articles 7, 21,24, début, 24-1 ,24-2 et 24-3).

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- > continuité de l'exploitation
- > permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- > indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Evènements significatifs :

- > Transmission Universelle du Patrimoine de la société SARL ACTUACOLOR au profit de la SA BD MULTIMEDIA, à effet au 1^{er} septembre 2009. Un mali a été comptabilisé pour un montant de 273 824,85 euros.

Le Groupe n'existant plus, il n'y a plus d'intégration fiscale en 2009.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

A) Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition ou à leur valeur d'apport. Les logiciels acquis sont amortis selon le mode linéaire sur un an.

Les fonds de commerce ont été soit acquis, soit apportés dans le cadre de fusions-absorptions. Ils ne sont pas amortis.

La valeur actuelle des fonds de commerce fait l'objet au moins annuellement d'un examen et lorsque des évènements ou des circonstances indiquent qu'une réduction de valeur est susceptible d'être survenue.

De tels évènements ou circonstances comprennent des changements significatifs défavorables présentant un caractère durable, affectant l'environnement économique ou les hypothèses ou objectifs retenus à la date d'acquisition.

La nécessité de constater une perte de valeur est appréciée par comparaison entre la valeur comptable de l'activité et sa valeur actuelle. La valeur actuelle est la valeur la plus élevée entre la valeur vénale et la valeur d'usage.

La valeur vénale d'usage est déterminée comme la meilleure estimation de la valeur de vente du fonds de commerce lors d'une transaction réalisée à des conditions normales de marché. Cette estimation est valorisée sur la base des informations de marchés disponibles en considérant les situations particulières. La valeur d'usage correspond à la valeur des avantages futurs attendus de la société, tels qu'ils ont été déterminés lors de son acquisition.

Lorsqu'une perte de valeur est constatée, le fonds de commerce fait l'objet d'une provision de dépréciation afin de ramener sa valeur comptable à sa valeur actuelle.

Les logiciels sont amortissables de 1 à 4 ans.

FONDS DE COMMERCE	Nature	Brut (€)	Provision (€)	Net (€)
ABD	Jeux	373 085,88	150 000,00	223 085,88
Boutique	VPC	548 816,46		548 816,46
Softel	Informatique	121 959,21	40 653,07	81 306,14
TOTAL GENERAL		1 043 861,55	190 653,07	853 208,48

*Marques : Seules les marques bénéficiant d'une protection juridique dont la rentabilité a été démontrée sont maintenues à l'actif à leur coût de revient. Les autres ont été dépréciées à 100%.

B) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production. Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations. Les amortissements pour dépréciation sont calculés selon la durée de vie estimée pour les immobilisations en question.

- > Agencements et aménagements des constructions : entre 3 à 10 ans linéaire ou dégressif
- > Matériel de bureau et informatique : 3 à 5 ans, linéaire ou dégressif
- > Mobilier : 5 ans linéaire.

C) Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placements

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute. Une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence. Les provisions pour dépréciations des titres ont été déterminées en fonction de la quote part de situation nette et des perspectives des entreprises.

D) Créances rattachées à des participations

Les créances rattachées à des participations sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée en fonction de la quote part de situation nette, des perspectives des entreprises et/ou du cours de bourse.

E) Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode premier entré, premier sorti. Le montant du stock s'élève à 233 544,23 euros et la provision pour dépréciation est de 6 333 euros.

F) Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

G) Opérations en devises

Non applicable.

H) Informations complémentaires

Provision pour gains à verser :

Dans le cadre de l'activité des jeux en ligne, les joueurs gagnent des points cadeaux qui peuvent être convertis en monnaie. La société inscrit en provision pour charge les points acquis et cumulés par les joueurs actifs. Est dit "actif", un joueur dont la participation à un des jeux est inférieure à 6 mois.

Au 31 décembre 2009, la provision s'élève à 23 626 euros.

Autres renseignements :

Le montant des honoraires de nos Commissaires aux comptes s'élève pour 2009 à 27 500 euros.

Le volume du Droit Individuel à la Formation se monte fin 2009 pour nos salariés à 114 heures non utilisées.

Le calcul du droit individuel de départ à la retraite s'élève à 176 249, 06 euros.

IMMOBILISATIONS

RUBRIQUES	Début exercice	Réévaluations	Acquisitions Apports
FRAIS D'ETABLISSEMENT, RECHERCHE	1 650		
AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 913 763		43 938
Constructions sur sol propre	86 241		
Constructions, installations générales, agencements, aménagements	605		
Installations techniques, outill. Industriels	25 870		1 540
Installations générales, agencements, aménagements	169 488		6 105
Matériel de transport	6 499		
Matériel de bureau, informatique, mobilier	218 968		5 463
Emballages récupérables et divers	2 607		1 585
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	510 280		14 693
Autres participations	5 089 353		209 860
Prêts, autres immobilisations financières	345 150		6 865
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	5 434 503		216 725
TOTAL GENERAL	7 860 195		275 356

RUBRIQUES	Virements	Cessions	Fin exercice	valeur origine
FRAIS D'ETABLISSEMENT, RECHERCHE			1 650	
AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			1 957 701	
Constructions sur sol propre			86 241	
Constructions, installations générales, agencements			605	
Installations techniques, matériel et outill. Industriels			27 410	
Installations générales, agencements, divers			175 593	
Matériel de transport			6 499	
Matériel de bureau, informatique, mobilier			224 431	
Emballages récupérables, divers			4 192	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			524 973	
Autres participations		481 123	4 818 090	
Prêts, autres immobilisations financières		7 556	344 459	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES		488 679	5 162 549	
TOTAL GENERAL		488 679	7 646 873	

AMORTISSEMENTS

RUBRIQUES	Début exercice	Dotations	Reprises	Fin exercice
FRAIS ETABLISSEMENT, RECHERCHE	905	413		1 317
AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	660 268	24 220		684 488
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui	41 897	3 450		45 347
Constructions inst. Générales, agencements	294	24		318
Installations techniques, matériel & outillage	3 852	2 459		6 311
Installations générales, agencements	71 328	15 984		87 313
Matériel de transport	14 678	2 280		16 958
Matériel de bureau, informatique, mobilier	210 901	4 711		215 612
Emballages récupérables & divers	5 288	207		5 495
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	348 239	29 116	0	377 354
TOTAL GENERAL	1 009 412	53 748	0	1 063 159

VENTILATION DES DOTATIONS	Linéaire	Dégressif	Exceptionnel	Dotations dér.	Reprise dér.
FRAIS ETABLISSEMENT, RECHERCHE					
AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Constructions et installations					
Installations techniques, matériel et outillage					
Installations générales, agencements					
Matériel de transport					
Matériel de bureau & informatique					
Emballages récupérables					
IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
TOTAL GENERAL					

CREANCES ET DETTES

ETAT DES CREANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations	489 492		489 492
Autres immobilisations financières	344 459		344 459
Clients douteux ou litigieux	120 568	120 568	
Autres créances clients	998 142	998 142	
Personnel et comptes rattachés	1 100	1 100	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	5 469	5 469	
Etat, autres collectivités : impôt sur les bénéfices	0	0	
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée	87 084	87 084	
Groupe et associés	9 029	9 029	
Débiteurs divers	23 889	23 889	
Charges constatées d'avance	26 747	26 747	
TOTAL GENERAL	2 105 979	1 272 028	833 950

Montants des prêts accordés en cours d'exercice

Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice

ETAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	+1 an, 5 ans au +	A plus de 5 ans
Auprès des établissements de crédits				
> à 1 an maximum à l'origine				
> à plus de 1 an maximum à l'origine	211 410	211 410		
Emprunts et dettes financières divers	1 423 649		1 423 649	
Fournisseurs et comptes rattachés	511 807	511 807		
Personnel et comptes rattachés	91 530	91 530		
Sécurité Sociale, autres organismes sociaux	135 485	135 485		
Etat : impôts sur les bénéfices	892	892		
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	230 353	230 353		
Etat : autres impôts, taxes et assimilés	0	0		
Dettes sur immobilisations, comptes rattachés				
Groupe et associés	3 644	3 644		
Autres dettes	40 768	40 768		
Produits constatés d'avance	0	0		
TOTAL GENERAL	2 649 538	1 225 890	1 423 649	

Emprunts souscrits en cours d'exercice

Emprunts remboursés en cours d'exercice

PROVISIONS

RUBRIQUES	Début exercice	Dotations	Reprises	Fin exercice
Amortissements dérogatoires				
PROVISIONS REGLEMENTEES				
Provisions pour litiges	200 000	0	0	200 000
Autres provisions pour risques et charges		257 487	233 861	23 626
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	200 000	257 487	233 861	223 626
Provisions sur immobilisations incorporelles	191 781	0		191 781
Provisions sur titres de participation				0
Provisions sur autres immobilisations financières	2 697 299	171 660	265 695	2 603 264
Provisions sur stocks et encours	15 533		9 200	6 333
Provisions sur comptes clients	167 122	1 678	53 927	114 872
Autres provisions pour dépréciation				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	3 071 735	173 338	328 822	2 916 251
TOTAL GENERAL	3 271 735	430 824	562 683	3 139 877
Dotations et reprises d'exploitation		1 678	296 988	
Dotations et reprises financières		86 913	265 695	
Dotations et reprises exceptionnelles		0	0	

DETAIL DES PRODUITS A RECEVOIR > 31/12/09

RUBRIQUES	Montant
CREANCES : ORGANISMES SOCIAUX	5 469
CREANCES CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	31 350
TOTAL DES PRODUITS A RECEVOIR	36 819

DETAIL DES CHARGES A PAYER > 31/12/09

RUBRIQUES	Montant
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETS DE CREDITS	367
DETTE FOURNISSEURS COMPTES RATTACHES	101 908
DETTE FISCALE ET SOCIALE	157 489
AUTRES DETTES	0
TOTAL	259 764

DETAIL DES CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE > 31/12/09

RUBRIQUES	CHARGES	PRODUITS
CHARGES / PRODUITS D'EXPLOITATION	26 747	0
TOTAL	26 747	0

DETAIL DES CHARGES A REPARTIR

CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES	Début exercice	Augmenta- tions	Dotations	Fin exercice
CHARGES À RÉPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES				

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

CATEGORIES DE TITRES	NOMBRE DE TITRES			VALEUR NOMINALE
	à clôture exercice	créés pendant exercice	remboursés pendant exercice	
Actions ordinaires	2 035 288	0	0	2

AFFECTATION DES RESULTATS SOUMISE A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

1. ORIGINE	Montant
Report à nouveau antérieur	<3 714 714>
Réserve légale antérieure	98 941
Résultat de l'exercice précédent	70 764
dont résultat courant après impôts :	
Prélèvements sur les réserves	
TOTAL	<3 545 009>

2. AFFECTATIONS	Montant
Réserve légale	102 480
Réserve spéciale de plus values à long terme	
Autres réserves	
Dividendes	
Primes d'émission	
Autres répartitions :	
Report à nouveau	<3 647 489>
TOTAL	<3 545 009>

DETAILS DES CHARGES ET DES PRODUITS EXCEPTIONNELS

DETAIL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	Montant
Régularisation clients	784
Amendes et pénalités de retard	723
TOTAL	1 506

DETAIL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	Montant
Régularisation compte de tiers	38 476
Reprise de provision	0
TOTAL	38 476

Rapport général du commissaire aux comptes**> SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2009

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2009 sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société BD MULTIMEDIA, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. Opinion sur les comptes annuels :

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2. Justification des appréciations :

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3. Vérifications et informations spécifiques :

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D. 441-4 du code de commerce, pris en application de l'article L. 441-6-1 dudit code, ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion.

Fait à Paris,
le 27 mai 2010.

Rapport spécial du commissaire aux comptes

> SUR LES CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

Exercice clos le 31 décembre 2009

Aux actionnaires,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Conventions autorisées au cours de l'exercice :

En application de l'article L. 225-40 du Code de commerce, nous avons été avisés des conventions qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre Conseil d'administration.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé.

Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

1. Convention de mise à disposition de personnel avec la société ESPACE COM

Administrateurs intéressés :

- Monsieur Daniel DORRA
- Madame Martine DORRA

Objet de la convention :

Votre société effectue la mise à disposition de votre direction et de son personnel comptable à la société ESPACE COM, dans le cadre du règlement du litige opposant la SARL ESPACE COM et la société T.N.T.V.

Cette convention a été autorisée par votre conseil d'administration en date du 7 septembre 2009.

Modalités :

La facturation de la mise à disposition par votre société, au titre de l'exercice 2009, s'élève à 80 000 €.

Conventions approuvées au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice :

Par ailleurs, en application du Code de Commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, approuvées au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

1. Convention de reversements conclue avec la société GAYPLANET :

Administrateurs intéressés :

- Monsieur Daniel DORRA
- Monsieur Jim DORRA
- Monsieur Bernard GAMBIN

Objet de la convention :

Votre société possède les outils et le dispositif financiers permettant la collecte des paiements en ligne de produits ou services effectués sur Internet. Elle propose à la société anonyme GAYPLANET de collecter pour son compte le chiffre d'affaires réalisé par son activité grossiste et son activité Internet VPC.

Cette convention a été autorisée par votre conseil d'administration en date du 25 août 2005 et un avenant à cette convention a été autorisé par votre conseil d'administration en date 24 mars 2006.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2009, les reversements effectués ont représenté un montant de 352.803 €. La retenue de frais de 3% a représenté un montant de 4.500 €.

2. Convention de prestations de services conclue avec la société GAYPLANET :

Administrateurs intéressés :

- Monsieur Daniel DORRA
- Monsieur Jim DORRA
- Monsieur Bernard GAMBIN

a) Prestations de services Audiotel

Objet de la convention :

Votre société est titulaire de plusieurs numéros AUDIOTEL disponibles. Elle propose de les mettre à disposition de la Société Anonyme GAYPLANET qui souhaite développer son activité sur ce support. Votre société assure en sus de cette location de numéros, l'encaissement du chiffre d'affaires qu'elle reverse à la société anonyme GAYPLANET.

Cette convention a été autorisée par votre conseil d'administration en date du 06 janvier 2005.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2009, la Société Anonyme GAYPLANET a facturé à votre société 147.052 € au titre de ses prestations. Le montant des retenues de frais facturées par votre société s'élevant à 40 €.

b) Prestations de services SMS

Objet de la convention :

Votre société dispose des moyens techniques et humains pour le développement et la mise en place d'applications SMS.

Au moyen de cette convention, votre société met à disposition de la Société Anonyme GAYPLANET ses services et lui propose également d'encaisser pour son compte le chiffre d'affaires, étant également titulaire des outils financiers pour se faire.

Cette convention a été autorisée par votre conseil d'administration en date du 25 mai 2005.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2009, la Société Anonyme GAYPLANET a facturé à votre société 14.802 € au titre de ses prestations. Le montant des retenues de frais facturées par votre société s'élevant à 429 €.

3. Convention de sous-location conclue avec la société anonyme GAYPLANET :

Administrateurs intéressés :

- Monsieur Daniel DORRA
- Monsieur Jim DORRA
- Monsieur Bernard GAMBIN

Objet de la convention :

Votre société a conclu un engagement de sous-location avec la Société Anonyme GAYPLANET et la mise à disposition d'un bureau d'une surface de 40 m² dans les locaux de votre société, appartenant à la société CITE 16, situés sis 16, Cité Joly Paris 11^{ème} au 1^{er} étage.

Cette convention a été autorisée par votre Conseil d'Administration en date du 25 août 2005.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2009, le montant des loyers versés par la Société Anonyme GAYPLANET à votre société s'élève à 7.920 € Hors Taxes dont 600 € de charges.

4. Convention de prestations de services avec la société GAYPLANET : mise à disposition de personnel :

Administrateurs intéressés :

- Monsieur Daniel DORRA
- Monsieur Jim DORRA
- Monsieur Bernard GAMBIN

Objet de la convention :

Votre société a conclu un contrat de prestations de services informatiques et comptables avec la société anonyme GAYPLANET. La convention est conclue pour une durée déterminée de douze mois à compter du 1^{er} janvier 2003, reconductible par tacite reconduction.

Cette convention a été autorisée par votre conseil d'administration en date du 29 avril 2003.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2009, votre société a facturé à la société Anonyme GAYPLANET 51.138 € au titre de ces prestations.

5. Contrat de prestation de services en date du 16 janvier 1998 :**Administrateurs intéressés :**

- Monsieur Daniel DORRA
- Monsieur Didier DORRA
- Monsieur Bernard GAMBIN

Objet de la convention :

Il a été conclu une convention de prestations de services dans les domaines financier, comptable, juridique, commercial, technique et social, entre votre société et l'ensemble des sociétés suivantes, filiales du Groupe BD MULTIMEDIA :

La présente convention a pris effet au 1^{er} janvier 1998. Elle est renouvelable par tacite reconduction.

Cette convention a été autorisée par votre conseil d'administration en date du 23 janvier 1998 pour l'ensemble des sociétés intéressées, à l'exception des sociétés :

- GAYPLANET, autorisée par votre conseil d'administration du 29 avril 2003 ;
- ESPACE COM, autorisée par votre conseil d'administration du 25 mai 2005.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2009, votre société a facturé les prestations suivantes :

SOCIETES	MISE A DISPOSITION DE PERSONNEL (H. T)
S.A. GAYPLANET	51.138
S.A.R.L. A.C.D.M. IMPRESSIONS	610
S.A.R.L. ACTUACOLOR	6.804
S.C.I. CITE 16	1.367

6. Convention d'assistance Groupe (Frais de structure) en date du 5 janvier 2001 :**Administrateurs intéressés :**

- Monsieur Daniel DORRA
- Monsieur Didier DORRA
- Monsieur Bernard GAMBIN

Objet de la convention :

La société mère BD MULTIMEDIA effectue ou supporte des tâches, notamment des prestations techniques et administratives requises pour la bonne gestion du Groupe BD MULTIMEDIA.

Les principales prestations ou frais d'assistance concernent :

- Les frais de secrétariat ;
- Les frais de mise à disposition des services suivants : juridique, comptable et marketing ;
- Les frais de Direction Générale.

La présente convention a pris effet au 1^{er} janvier 2001. Elle est renouvelable par tacite reconduction.

Cette convention a été autorisée par votre conseil d'administration en date du 17 janvier 2001.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2009, votre société a facturé les prestations suivantes :

SOCIETES	FRAIS DE STRUCTURE FACTURES (H.T)
S.A. APOGEA	109.664
S.A. GAYPLANET	19.030
S.A.R.L. ACTUACOLOR	4.870
S.C.I. CITE 16	2.415

Dérogation :

- ACTUACOLOR :

Au regard d'une intervention allégée de la direction de votre société, il a été convenu une dérogation à la convention initiale pour la société ACTUACOLOR. En effet il a été appliqué à celle-ci une facturation à hauteur de 50% des frais initialement définis par la convention.

Cette convention a été autorisée par votre conseil d'administration en date du 9 décembre 2002.

- APOGEA :

Au regard d'une intervention allégée de la direction de votre société et compte tenue de l'activité à plus faible marge de la société APOGEA, il a été convenu une dérogation à la convention initiale pour ces sociétés. En effet les frais initialement définis par la convention seront facturés, par votre société, à hauteur de 50% et plafonnés dans la limite de 1,5% de leur chiffre d'affaires annuel respectif.

Cette convention a été autorisée par votre conseil d'administration en date du 2 avril 2003.

7. Conventions conclues avec la SCI CITE 16 :

Administrateur intéressé :

- Monsieur Daniel DORRA

a) Location de bureaux

Facturation par la SCI Cité 16 à votre société de la location de bureaux dans un immeuble sis 16, Cité Joly Paris 11^{ème} au 2^{ème} étage.

Cette convention a été autorisée par votre conseil d'administration en date du 21 décembre 2002.

Le loyer facturé au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2009 s'élève à 39.637 € hors taxes.

b) Bail commercial

Par un conseil d'administration en date du 27 juin 2000, votre société a autorisé la signature d'un bail commercial avec la SCI Cité 16 pour les locaux sis 16, Cité Joly PARIS 11^{ème} au 1^{er} étage.

Cette convention a été autorisée par votre conseil d'administration en date du 21 décembre 2002.

Le loyer facturé au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2009 s'élève à 51.833 € hors taxes.

Une taxe sur les bureaux s'élève en sus au 31 décembre 2009 à 1.360 €.

c) Caution solidaire

Votre société a accepté de se porter caution personnelle et solidaire de la société SCI Cité 16 vis à vis de la société CAIXA-BANK France, à hauteur de 195.135,34 € en vue de financer l'acquisition des locaux sis 16, Cité Joly, Paris 11^{ème}.

Cette convention a été autorisée par votre conseil d'administration en date du 22 juin 2000.

Au 31 décembre 2009, le solde de l'emprunt à rembourser est fixé à 93.766 €.

8. Convention conclue avec la société LOFT STORY :

Administrateurs intéressés :

- Monsieur Daniel DORRA
- Monsieur Didier DORRA

Objet de la convention :

Il a été conclu une convention de prestations administratives (comptables et juridiques) entre votre société et la société LOFT STORY. Cette convention a été autorisée par votre conseil d'administration en date du 21 décembre 2002 ; le montant des prestations de l'exercice a été ratifié par votre conseil d'administration en date du 27 décembre 2007.

Au titre de l'exercice 2009, votre société a facturé à la société LOFT STORY 11.602 € hors taxes au titre de prestations administratives (comptables et juridiques).

9. Convention conclue avec la S.C.I. TAGOMAGO :

Administrateur intéressé :

- Monsieur Daniel DORRA

Objet de la convention :

Il a été conclu une convention de prestations comptables entre votre société et la société TAGOMAGO.

Cette convention a été autorisée par votre conseil d'administration en date du 21 décembre 2000 ; le montant des prestations de l'exercice a été ratifié par votre conseil d'administration en date du 27 décembre 2007.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2009, votre société a facturé à la société un montant de 245 € hors taxes au titre de ces prestations.

10. Convention conclue avec la S.C.I. ESPALMADOR :

Administrateur intéressé :

- Monsieur Jim DORRA

Objet de la convention :

Il a été conclu une convention de prestations comptables entre votre société et la SCI ESPALMADOR.

Cette convention a été autorisée par votre conseil d'administration en date du 21 décembre 2000 ; le montant des prestations de l'exercice a été ratifié par votre conseil d'administration en date du 27 décembre 2007.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2009, votre société a facturé à la société un montant de 245 € hors taxes au titre de ces prestations.

11. Convention conclue avec Monsieur Daniel DORRA :

Administrateur intéressé :

- Monsieur Daniel DORRA

Objet de la convention :

Monsieur Daniel DORRA a consenti à votre société des avances en compte courant qui ne portent pas intérêt.

Le montant de ce compte courant a été ratifié par votre Conseil d'Administration en date du 27 décembre 2007.

Au 31 décembre 2009, ces avances s'élevaient à 2.315 €. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2009, ces avances n'ont pas porté intérêt.

Fait à Paris,
le 27 mai 2010.

Le Commissaire aux Comptes Membre de la Compagnie de Paris
Fiduciaire d'Audit et de Consolidation **François COLINET**